

Déclaration de la CES sur la frontière entre la Biélorussie et l'UE : Les gardes-frontières, les murs et les barbelés ne peuvent être la réponse à une urgence humanitaire

Adopté au Comité de direction du 23 novembre 2021

Le mouvement syndical européen est extrêmement préoccupé par la crise humanitaire à la frontière de la Pologne et de la Biélorussie et appelle à une action immédiate de l'UE pour garantir le respect des droits fondamentaux des migrants et pour répondre à leurs besoins humanitaires.

Depuis plusieurs semaines, nous assistons au drame qui se déroule à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie. Des milliers de migrants, dont des femmes enceintes et des enfants, sont bloqués en Biélorussie, de l'autre côté des barbelés. Les gens vivent dans un camp de fortune à proximité de la frontière, sans nourriture et essayant de se réchauffer dans des températures glaciales. Au moins dix personnes sont mortes.

La CES condamne fermement les actions des autorités biélorusses et des réseaux internationaux de contrebande. L'UE doit s'opposer au chantage et au jeu politique auxquels se livre le régime de Loukachenko en montrant une voie européenne de solidarité et de responsabilité. En outre, la CES condamne les jeux géopolitiques contre l'UE joués en coulisse par la Russie et la Turquie.

La réponse de l'UE et des États membres à l'arrivée des migrants ne peut se résumer au déploiement de gardes-frontières, de murs et de fils barbelés, ainsi qu'à leur détention ou à leur expulsion. Les refoulements constituent une violation manifeste des conventions internationales et des droits de l'Homme et doivent cesser immédiatement.

La CES demande une politique européenne d'asile et de migration basée sur les droits de l'Homme, la solidarité et la responsabilité partagée, ainsi que des voies de migration de travail plus régulières. Après la soi-disant crise migratoire de 2015, l'UE peine toujours à trouver une politique d'asile et de migration commune et équitable. Ce système dysfonctionnel, exacerbé par le manque de compétence de l'UE dans ce domaine, est une faiblesse, qui a maintenant été exploitée par Loukachenko. Comme l'indique la CES¹, le nouveau pacte sur l'asile et la migration proposé en 2020 ne résoudra pas les défaillances actuelles du système.

La CES appelle les institutions européennes à intervenir immédiatement pour mettre fin à cette situation, et à soutenir concrètement les États membres de l'UE confrontés à l'arrivée de migrants à leurs frontières. L'UE devrait organiser l'accueil de ces migrants, les aider à demander l'asile ou une protection internationale et les réinstaller parmi tous les États membres.

La CES exhorte la Pologne, la Lituanie et la Lettonie à respecter pleinement les obligations de l'UE et les obligations internationales en matière de droits de l'Homme et demande à la Pologne de mettre fin à l'état d'urgence et de permettre l'accès immédiat aux organisations humanitaires, aux journalistes et aux médecins dans la zone frontalière.

La CES et ses affiliés en Lettonie, en Pologne et en Lituanie sont préoccupés par les conditions de travail des travailleurs de première ligne - gardes-frontières, policiers - qui devraient être soutenus et ne pas être pris au piège entre les jeux de Loukachenko et l'approche sécuritaire de l'UE.

¹ <https://www.etuc.org/fr/document/declaration-de-la-ces-sur-le-nouveau-pacte-sur-la-migration-et-lasile>